

**COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016**

L'an 2016, le 12 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2016, s'est légalement réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Pouvoirs : 2

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY, Katia COURTOIS

Pouvoirs : Jérôme NALYWAJKO donne pouvoir à Martine BAUDOIN ; Stéphane MAROIS donne pouvoir à Danielle COROLEUR

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 novembre 2016.

2016/46 – Indemnité du Receveur Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de Conseil au taux de 60 % sur le décompte total pour l'année 2016.

2016/47 – Dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident la dissolution du CCAS au 31 décembre 2016, et approuvent le transfert des compétences au Conseil Municipal.

2016/48 – Enquête publique "Les Sables de Mézières" : avis sur le projet

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable sur le projet lié à l'enquête publique relative au renouvellement d'exploitation de la carrière de sables rouges au lieu-dit "Bois de Villeneuve", à étendre son exploitation aux lieux-dits "Bois et Terre de Villeneuve" et "Villeneuve", à l'exploitation d'une installation de traitement de matériaux et à l'exploitation d'une station de transit de produits minéraux, sur une superficie de 33 920 m², sous réserve que l'activité de l'association "Les Planeurs de Mézières" soit garantie.

2016/49 – Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à 28/35ème

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à 28/35ème, à compter du 3 janvier 2017, ce qui modifie le tableau des effectifs.

2016/50 – Création d'un poste d'Adjoint d'Animation de 2ème classe à 5/35ème

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint d'Animation de 2ème classe à 5/35ème, à compter du 3 janvier 2017, ce qui modifie le tableau des effectifs.

2016/51 – Annulation de la délibération n°2014/19 en date du 11 avril 2014, portant « Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués », et approbation de la nouvelle répartition des indemnités

A l'unanimité, le Conseil Municipal annule la délibération n°2014/19 en date du 11 avril 2014, et approuve la nouvelle répartition des indemnités, en fonction de l'Indice Brut 1015 : 31 % pour le Maire (1185,53 € mensuels bruts) ; 7,22 % pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Adjointes (276,11 € mensuels bruts chacun) ; 3,03 % pour le 4^{ème} Adjoint (115,88 € mensuels bruts) ; 2,77 % pour les Conseillers délégués (105,93 € mensuels bruts chacun).

Fait à Mézières-lez-Cléry, le 15 décembre 2016

Le Secrétaire de séance,


Rémi JAVOY



Le Maire,



Danielle COROLEUR



Affiché le 16. DEC. 2016

Retiré le